

CPTE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Du 01/09/21 Au 31/08/22	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	9 910 221	8 911 395	998 827	11,21
Montant net du chiffre d'affaires	9 910 221	8 911 395	998 826	11,21
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	129 191	165 311	-36 120	-21,85
Autres produits	1 733	75	1 657	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	10 041 144	9 076 781	964 364	10,62
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	4 319 498	3 888 815	430 683	11,07
Impôts, taxes et versements assimilés	114 543	129 059	-14 516	-11,25
Salaires et traitements	3 275 962	2 914 835	361 127	12,39
Charges sociales	1 091 927	990 393	101 534	10,25
Dotations aux amortissements	183 820	207 327	-23 507	-11,34
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	68 601	44 498	24 103	54,17
Dotations aux provisions				
Autres charges	43 447	98 371	-54 925	-55,83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	9 097 797	8 273 297	824 500	9,97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	943 347	803 484	139 863	17,41
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	32 912	12 889	20 023	155,35
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	32 912	12 889	20 023	155,35
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 072	4 958	6 114	123,31
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	11 072	4 958	6 114	123,31
RÉSULTAT FINANCIER	21 839	7 931	13 909	175,38
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	965 186	811 415	153 772	18,95
Produits exceptionnels	2 958	3 196	-238	-7,44
Charges exceptionnelles	2 727	2 703	24	0,87
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	231	492	-261	-53,08
Participation des salariés aux résultats	147 838	108 195	39 643	36,64
Impôt sur les bénéfices	195 671	173 767	21 904	12,61
TOTAL DES PRODUITS	10 077 014	9 092 866	984 149	10,82
TOTAL DES CHARGES	9 455 106	8 562 921	892 185	10,42
Bénéfice ou Perte	621 908	529 945	91 964	17,35

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/08/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/08/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	198 359	152 036	46 323	21 360
Fonds commercial (1)	1 748 357		1 748 357	1 579 288
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 733 201	789 737	943 463	1 001 856
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	703 860		703 860	698 860
Créances rattachées à des participations	15		15	15
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 006		50 006	51 286
Autres immobilisations financières	16 400		16 400	16 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 450 198	941 774	3 508 424	3 369 064
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	45 114		45 114	11 754
Créances				
Clients (3)	1 195 351		1 195 351	1 112 631
Clients douteux, litigieux (3)	192 355	128 890	63 465	30 857
Clients Factures à établir (3)	141 205		141 205	197 751
Personnel et comptes rattachés (3)	6 667		6 667	11 597
Créances fiscales et sociales (3)	195 632		195 632	165 260
Autres créances (3)	537 528		537 528	529 607
Débiteurs divers (3)	27 535		27 535	9 180
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	500 000		500 000	500 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 631 321		1 631 321	1 578 970
Charges constatées d'avance (3)	69 683		69 683	50 882
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 542 392	128 890	4 413 501	4 198 491
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 992 589	1 070 664	7 921 925	7 567 555

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

114 422

136 403

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES
 Adresse de l'entreprise : 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES
 Numéro SIRET : 32047507200189

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 31/08/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 700 000)	700 000	667 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	368 610	
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	70 000	66 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 226 978	2 500 733
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	621 908	529 945
SITUATION NETTE	3 987 496	3 764 378
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 211	3 211
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 991 707	3 767 589
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	273 217	467 559
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 492	33 690
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		29 981
Fournisseurs	114 115	51 026
Fournisseurs, factures non parvenues	972 555	874 871
Dettes fiscales et sociales	1 147 814	1 029 224
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	4 064	6 107
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 405 961	1 307 508
TOTAL DETTES	3 930 218	3 799 966
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	7 921 925	7 567 555

**CERTIFIÉ
CONFORME**

(1) Dont à plus d'un an
 (1) Dont à moins d'un an
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (3) Dont emprunts participatifs

216 511
 3 713 707

303 198
 3 496 768

PRIEUR ET ASSOCIES
Société Anonyme
au capital de 700 000 euros
Siège social : 64, mail des Charmilles
10000 TROYES
320475072 RCS TROYES

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 621 908,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	621 908,45 euros
Dotation à la réserve spéciale « Œuvre d'art »	1490 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 60 euros par action	504 000 euros
Le solde	116 418,45 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 343 396,37 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 142 848 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 361 152 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Assemblée générale en date du 13 février 2020 : 246 790 euros, soit 37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 141 303 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 105 487 euros

Assemblée générale en date du 12 février 2021 : 226 780 euros, soit 34 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 934 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 129 846 euros

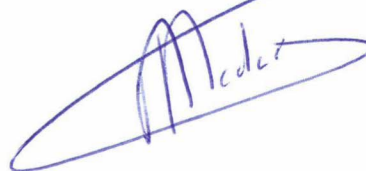
Assemblée générale en date du 22 décembre 2021 : 500 250 euros, soit 75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 168 825 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 331 425 euros

Assemblée générale en date du 22 décembre 2022 : 800 400 euros, soit 120 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 270 120 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 530 280 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09-02-2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



S.A. PRIEUR ET ASSOCIES
Au capital de 700 000 €
Siège social : 64 MAIL DES CHARMILLES
10000 TROYES

320 475 072 RCS TROYES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2023

Assemblée Générale du 9 février 2024

S.A. PRIEUR ET ASSOCIES
Au capital de 700 000 €
Siège social : 64 MAIL DES CHARMILLES
10000 TROYES

320 475 072 RCS TROYES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2023

Aux Actionnaires de la SA PRIEUR ET ASSOCIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA PRIEUR ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SA PRIEUR ET ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, prises en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SA PRIEUR ET ASSOCIES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société SA PRIEUR ET ASSOCIES ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Beauvais, le 25 janvier 2024,

Le Commissaire aux comptes,
Membre de la CRCC Hauts de France

ASTRE II, représentée par
Hervé GENDROT



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Amiens et de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie régionale d'Amiens

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SA PRIEUR ET ASSOCIES à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 32047507200189			Néant ☐ *		
		Exercice clos le 31/08/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A		
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		PRIEUR ET ASSOCIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 700 000)			DA	700 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	368 610	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	70 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	2 226 978	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	621 908	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	4 211	
	TOTAL (I)			DL	3 991 707	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	273 217	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	12 492	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 086 670	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 147 814	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 064	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 405 961	
TOTAL (IV)			EC	3 930 218		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 921 925		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 713 707	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	9 910 221	FH		FI	9 910 221
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 910 221	FK		FL	9 910 221
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	129 191
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1 733
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 041 144
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 319 498
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	114 543
	Salaires et traitements *					FY	3 275 962
	Charges sociales (10)					FZ	1 091 927
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	183 820
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	68 601
				Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)					GE	43 447
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 097 797
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	943 347
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	32 912
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	32 912
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 072
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	11 072
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	21 839
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	965 186

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>PRIEUR ET ASSOCIES</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1 678
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 280
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 958
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	447
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 280
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 727
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	231
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	147 838
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	195 671
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 077 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 455 106
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	621 908
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	25 067
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	27 828
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	70 056
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9	A3		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités et amendes	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Val.compt.immo.financ. cédées	447		
Dot. amortissements dérogatoire	1 280		
Rentrées sur créances amorties	1 000		1 678
Produits cess.immo.financ.			1 280
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 7 921 925,34 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 621 908,45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

27/57

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 13 ans
- Concessions, logiciels et brev	1 à 3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier : 2 à 10 ans	2 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Clientèle SEC Romilly	19 818			
Clientèle JM GAUTHIER	142 240			
Clientèle JM GAUTHIER	122 405			
Clientèle Bray	60 980			
Clientèle Nogent	57 168			
Clientèle Troyes	64 791			
Clientèle Mr CHEVAU	118 148			
Clientèle Fusion COURTOIS			115 137	
NEUFCEUR	40 736			
Clientèle SCEC	469 000			
Clientèle MEGRET	63 100			
Steiner	7 305			
Fusion Mail Technique - CCCB -			298 460	
Clientèle PICC	169 069			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 334 760		413 597	

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 729 975		216 741
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres Immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 252 102 388 175		87 640 15 078
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			1 640 277	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		698 875		5 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		67 686		
TOTAL			766 561		5 000
TOTAL GENERAL			4 136 813		324 459

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 946 716	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.					
	Autres Immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		9 795	1 339 742 393 459	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			9 795	1 733 201	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				703 875	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			1 280	66 406	
TOTAL			1 280	770 281		
TOTAL GENERAL			11 075	4 450 198		

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA

ASTRE II



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	129 328	22 709		152 036
TOTAL	129 328	22 709		152 036
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres Immo corporelles	385 097	118 864		503 962
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	253 324	42 247	9 795	285 776
Emballages récupérables divers				
TOTAL	638 421	161 111	9 795	789 737
TOTAL GENERAL	767 749	183 820	9 795	941 774

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	1 000						1 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 000						1 000
Total général non ventilé		1 000					1 000



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	3 211	1 000		4 211
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		3 211	1 000		4 211
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	119 424	68 601	59 135	128 890
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		119 424	68 601	59 135	128 890
TOTAL GÉNÉRAL		122 635	69 601	59 135	133 101
Dont provisions pour pertes à terminalison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		68 601	59 135	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 000		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AUDIT ET VALEURS - -	150 000	473 408	100,00	172 746
PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT - -	10 000	551 582	99,99	56 932
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

33/57

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	15		15
	Prêts (1) (2)	50 006		50 006
	Autres immobilisations financières	16 400		16 400
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	192 355	77 933	114 422
	Autres créances clients	1 336 556	1 336 556	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 667	6 667	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 034	18 034	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	177 598	177 598	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)		537 528	537 528	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		27 535	27 535	
Charges constatées d'avance		69 683	69 683	
TOTAUX		2 432 377	2 251 534	180 843
RENOIS	(1) Montant	1 280		
	(2) des			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

34/57

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	69 683
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	69 683

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	141 205
Autres créances	37 038
Disponibilités	7 595
TOTAL	185 838



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 700 000 Euros décomposé en 7 000 titres d'une valeurs nominale de 100 €.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 670,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice	330,00	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	7 000,00	100,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	273 217	56 706	181 963	34 548
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 086 670	1 086 670		
Personnel & comptes rattachés	439 979	439 979		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	259 654	259 654		
Etat & Impôts sur les bénéfices	69 658	69 658		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	358 153	358 153		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	20 370	20 370		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	4 064	4 064		
Groupe & associés (2)	12 492	12 492		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 405 961	1 405 961		
TOTAUX	3 930 218	3 713 707	181 963	34 548

renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

194 342
 1 090



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

37/57

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Il est facturé aux clients, tout au long de l'année ou de leur exercice comptable, des acomptes sur honoraires qui font ensuite l'objet d'une régularisation à l'occasion de la facturation définitive. Le 31 août, une comparaison est effectuée entre les acomptes facturés et les travaux réellement accomplis. Lorsque le montant des acomptes facturés est supérieur à la valorisation de ces travaux, des produits sont constatés d'avance. Au titre de l'exercice 2022/2023, ces produits constatés d'avance se sont élevés à 1 405 961 €.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 405 961
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 405 961

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	5 220 972 555 561 395
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 539 170
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 539 170



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA PRIEUR ET ASSOCIES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 216 324,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Fonds disponible contrats Indemnités Fin de Carrière : 91 251 €.

Régimes à cotisations définies.

Montant des cotisations comptabilisées en charges : néant sur l'exercice.

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Capital restant dû sur les emprunts					273 217	273 217
Les intérêts dûs restant sur les emprunts					5 338	5 338
TOTAL					278 555	278 555



GROUPE PRIEUR

Mission de présentation des comptes annuels / Voir l'Attestation de l'Expert-Comptable

39/57

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 7 921 925,34 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 621 908,45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

**CERTIFIÉ
CONFORME**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 13 ans
- Concessions, logiciels et brev	1 à 3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier : 2 à 10 ans	2 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**CERTIFIÉ
CONFORME**



Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES
 Adresse de l'entreprise : 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES
 Numéro SIRET : 32047507200189

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Clientèle SEC Romilly	19 818			
Clientèle JM GAUTHIER	142 240			
Clientèle JM GAUTHIER	122 405			
Clientèle Bray	60 980			
Clientèle Nogent	57 168			
Clientèle Troyes	64 791			
Clientèle Mr CHEVAU	118 148			
Clientèle Fusion COURTOIS			115 137	
NEUFCEUR	40 736			
Clientèle SCEC	469 000			
Clientèle MEGRET	63 100			
Steiner	7 305			
Fusion Mail Technique - CCCB -			298 460	
Clientèle PICC	169 069			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 334 760		413 597	

**CERTIFIÉ
CONFORME**

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 (Partiel)

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES
 Adresse de l'entreprise : 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES
 Numéro SIRET : 32047507200189

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 729 975		216 741
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 252 102		87 640
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		388 175		15 078
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL				1 640 277		102 719
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			698 875		5 000
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			67 686		
TOTAL				766 561		5 000
TOTAL GENERAL				4 136 813		324 459

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		CERTIFIÉ CONFORME				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				1 946 716		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					1 339 742	
		Matériel de transport						
		Mat. bureau, inform., mobilier				9 795		393 459
	Emb. récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
TOTAL				9 795		1 733 201		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations					703 875		
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières				1 280	66 406		
TOTAL				1 280		770 281		
TOTAL GENERAL				11 075		4 450 198		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		129 328	22 709		152 036
TOTAL		129 328	22 709		152 036
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	385 097	118 864		503 962
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	253 324	42 247	9 795	285 776
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		638 421	161 111	9 795	789 737
TOTAL GENERAL		767 749	183 820	9 795	941 774

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement					CERTIFIÉ CONFORME			
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations		1 000						1 000
TOTAL GÉNÉRAL		1 000						1 000
Total général non ventilé		1 000						1 000

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	3 211	1 000		4 211
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		3 211	1 000		4 211
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	119 424	68 601	59 135	128 890
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		119 424	68 601	59 135	128 890
TOTAL GÉNÉRAL		122 635	69 601	59 135	133 101
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		68 601	59 135	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 000		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES
Adresse de l'entreprise : 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES
Numéro SIRET : 32047507200189

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AUDIT ET VALEURS - -	150 000	473 408	100,00	172 746
PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT - -	10 000	551 582	99,99	56 932
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

CERTIFIÉ
CONFORME

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	15		15
	Prêts (1) (2)	50 006		50 006
	Autres immobilisations financières	16 400		16 400
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	192 355	77 933	114 422
	Autres créances clients	1 336 556	1 336 556	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 667	6 667	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 034	18 034	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	177 598	177 598	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	537 528	537 528	
renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	27 535	27 535	
	Charges constatées d'avance	69 683	69 683	
	TOTAUX	2 432 377	2 251 534	180 843
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	1 280		

Désignation de l'entreprise : PRIEUR ET ASSOCIES
Adresse de l'entreprise : 64 Mail des Charmilles 10000 TROYES
Numéro SIRET : 32047507200189

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	69 683
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	69 683

CERTIFIÉ
CONFORME

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	141 205
Autres créances	37 038
Disponibilités	7 595
TOTAL	185 838